



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale

sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire

de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 :

égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par la Fondation Al-Khoei, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social¹

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

¹ La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La Fondation Al-Khoei soumet la présente déclaration à la Commission de la condition de la femme, réunie pour sa soixantième session, sur le thème de l'autonomisation des femmes et son lien avec le développement durable.

La Fondation est une organisation internationale de bienfaisance, fondée en 1989 par le feu chef spirituel musulman chiite, l'ayatollah Al-Khoei, qui est dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social depuis 1998. Elle s'emploie aux niveaux national et international à assurer l'éducation et le bien-être de la communauté musulmane et est à l'origine de divers projets pour la promotion de l'autonomisation de la femme et des jeunes. La Fondation poursuit son travail auprès des femmes et des jeunes filles en vue de les informer et de les instruire dans le cadre de séminaires et d'ateliers.

Depuis sa création, la Fondation a mis l'accent sur les défis que doivent relever les femmes. Ces difficultés entravent leur participation à la société et leur développement au sein de celle-ci. Étant donné que les femmes représentent 50 % de la population mondiale, il est impératif que ces obstacles soient éliminés pour leur permettre d'occuper des postes de responsabilité et de commandement dans les sphères économique, sociale et politique. Cet objectif est compatible avec les droits de l'homme fondamentaux et il favorise également le développement économique et la croissance.

En 2010, la Fondation Al-Khoei a lancé le projet Al-Kawthar en Iraq pour les veuves et les orphelins. Ce projet s'est avéré efficace pour lutter contre la pauvreté et soutenir les plus vulnérables comme les veuves et les orphelins et vise à améliorer le niveau de vie des personnes qui vivent, en premier lieu, dans le sud de l'Iraq, y compris à Najaf, Kufa, Hirra, Albu Hidari et Barakiya. Depuis lors, le projet Al-Kawthar a parrainé plus de 600 enfants orphelins et s'est occupé de 1 000 autres sans compter les 600 veuves qui bénéficient d'une aide et d'une assistance financière.

Objectifs de développement durable

La Fondation Al-Khoei se réjouit que l'Organisation des Nations Unies et les États Membres aient fixé des objectifs de développement durable plus ciblés et développés que les précédents objectifs du Millénaire pour le développement. Les 17 objectifs sont cohérents et permettent un équilibre entre les facteurs économiques, sociaux et environnementaux. De plus, ils sont ouverts à toutes les personnes qui ont besoin d'une aide et d'un appui local ou international. La Fondation Al-Khoei salue notamment l'objectif 5 qui va plus loin, envisageant de « parvenir » à l'égalité des sexes plutôt que de « promouvoir » celle-ci. La plupart des sous-objectifs de l'objectif 5 correspondent à l'éthique de la Fondation et ont été ses principales visées depuis sa création, avec une attention toute particulière portée à l'élimination de toutes les formes de violence domestique à l'égard des femmes. La Fondation Al-Khoei se réjouit à la perspective de travailler en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies dans le cadre des objectifs de développement durable pour la période 2020-2030.

Travaux de la Fondation Al-Khoei en vue des objectifs de développement durable

La Fondation soutient les objectifs de développement et s'emploie à leur réalisation depuis 1995. La philosophie de la Fondation concernant l'éducation des femmes et des enfants correspond aux objectifs de développement. Nous sommes fiers de notre travail continu d'autonomisation des femmes et des enfants grâce à une formation de qualité. Chacun des bureaux de la Fondation, partout dans le monde, y compris au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Canada, au Pakistan, en Iraq, en France, en Inde et en Thaïlande, gère des écoles ou des programmes éducatifs destinés aux femmes et aux enfants. Nos programmes éducatifs destinés aux enfants comportent également une forte composante de morale et d'éthique ainsi que la promotion du respect de toutes les origines ethniques et religieuses. En associant à l'éducation des œuvres caritatives qui mettent l'accent sur l'éradication de la pauvreté et l'autonomisation des personnes vulnérables sur le plan économique et social, nous responsabilisons la prochaine génération et lui enseignons à s'investir vis-à-vis de tous les segments de la société.

L'un des principaux obstacles à l'autonomisation des femmes, qui constitue un véritable défi notamment en Occident, est d'ordre économique. Dans le monde occidental, après s'être diplômées, de nombreuses femmes doivent lutter pour parvenir à occuper un emploi correctement rémunéré qui leur permette d'assumer les charges relatives aux enfants et au logement. Il est indispensable d'avoir des politiques économiques et des cadres qui soutiennent les femmes qui font carrière tout en ayant des enfants à charge afin qu'elles puissent prendre des décisions en toute indépendance tant dans leur environnement familial qu'économique.

La Fondation croit également profondément en la promotion de sociétés pacifiques et inclusives et pour ce faire, met en oeuvre un dialogue interconfessionnel qui comble les fossés existant entre communautés religieuses. Elle traite la violence et l'extrémisme par le biais du dialogue, des discussions et de la collaboration chaque fois que cela est possible et qu'il y a des zones de convergence. En outre, dans le cadre de la promotion de la paix et la cohésion, la Fondation Al-Khoei soulève également la question du sort des minorités ethniques et religieuses lors des sessions du Conseil des droits de l'homme. Cela a permis de tisser des liens étroits avec les autres communautés et a suscité une meilleure compréhension et davantage de respect des cultures et des religions.

Personnes déplacées dans leur propre pays

Après le lancement du projet Al-Kawthar pour les veuves et les orphelins en Iraq, une grande partie de nos efforts avait pour but de soutenir financièrement les veuves et les orphelins tout en essayant de mettre en place un cadre de développement durable qui aurait permis aux veuves d'être moins dépendantes des organisations caritatives. La situation dans le sud de l'Iraq a été aggravée par le flux de personnes déplacées, arrivées de zones occupées par des groupes terroristes tels que Daech. Depuis l'invasion de Daech et le début de sa présence officielle en Iraq, la province de la ville sainte de Nadjaf compte plus de 85 000 personnes déplacées, dont 55 000 femmes et 15 000 enfants.

Étant donné que la plupart des ressources de l'aide internationale sont injectées dans le nord de l'Iraq, la situation dans le sud devient de plus en plus désespérée. Les barrières culturelles et religieuses empêchent le gouvernement et

d'autres organisations indépendantes de collecter des informations et des statistiques précises qui permettraient d'avoir une vision plus claire des milliers de personnes déplacées dans la région. Par exemple, seuls 200 cas de femmes déplacées, victimes de tortures sexuelles de la part de Daech ont été enregistrés par des sources privées. La réalité des difficultés que rencontrent dans le sud de l'Iraq les personnes déplacées dans leur propre pays est loin d'être connue.

Les personnes déplacées vers les villes saintes de Nadjaf et Karbala ont diverses origines ethniques et religieuses. On trouve des Chrétiens, des Yézidis, des Sabéens, des Kurdes Faili, des Turkmènes, des Shabaks et autres Sunnites et Chiites iraqiens. Ces personnes déplacées n'ont pas été dirigées vers des camps, mais vers des abris appelés « mawakeb » en arabe iraquien, un terme se référant à un espace utilisé pour les commémorations religieuses. Les « mawakebs » utilisés dans le sud de l'Iraq par les personnes déplacées sont situés entre les villes saintes de Nadjaf et Karbala et sont en général utilisés chaque année par le public pour une période de dix jours au moment de l' « Arbaeen » (les 40 jours en commémoration de l'Achoura). Les « mawakebs » qui se trouvent entre Nadjaf et Karbala peuvent être des écuries, des tentes ou des halls aux infrastructures et équipements très basiques. Les « mawakebs » ne sont pas prévus pour accueillir des personnes pendant une longue période, notamment dans la chaleur torride de l'été en Iraq. Les climatiseurs, glacières, ventilateurs et réfrigérateurs sont indispensables en l'été et les « mawakebs » n'en disposent pas.

Les familles n'ont pas d'autre choix que de partager les « mawakebs », ce qui porte atteinte à leur vie privée et restreint leur indépendance. Très souvent, trois ou quatre familles partagent un « mawakeb », utilisant des rideaux pour le diviser. C'est ainsi que s'est propagée la gale, véritable défi pour les autorités locales du fait du manque de médicaments et d'équipements médicaux tels que les stérilisateurs. Le surpeuplement des « mawakebs » a aussi mis à mal la situation sanitaire, exposant les habitants de ces abris à de nombreuses maladies liées au manque d'hygiène.

En outre, il y a qu'un seul hôpital accessible aux personnes déplacées, l'hôpital d'Alhaydaria, situé sur la route principale reliant Nadjaf à Karbala. Les autorités locales ont tenté de répondre aux exigences médicales en installant neuf camps médicaux. Cependant, cela n'a pas été suffisant pour satisfaire les urgences et les besoins médicaux croissants des personnes déplacées. En fait, la santé mentale n'a pas encore été prise en compte et aucun programme ne traite des troubles mentaux et psychologiques. On sait qu'il y a au moins 40 orphelins qui ont perdu leurs parents et dans plusieurs cas, qui ont été témoins de la décapitation de leur père et du viol de leur mère. Aborder les troubles psychologiques des personnes déplacées est vraiment crucial du fait de l'impact irréversible et à long terme qu'ils auront s'ils ne sont pas traités immédiatement.

Recommandations

L'expérience sur le terrain d'Al-Kawthar dans les zones de conflit a permis de faire de nombreuses constatations et observations. L'une d'entre elles est l'absence de cadre ou de mécanisme international qui protégerait les plus vulnérables en période de conflit, à savoir les veuves et les orphelins. Malheureusement, les objectifs de développement durable ne font pas mention des violences faites aux femmes dans les zones de guerre. Le développement de groupes extrémistes en

Afrique, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est ont mis en danger les femmes et aux enfants, leur laissant très peu de moyens d'autonomisation. Il faudrait un mécanisme ou un protocole international que les États pourraient adopter et qui traiterait de la durabilité environnementale, économique et sociale des femmes dans les zones de conflits et au lendemain de ceux-ci.

Considérant qu'il y a 38 millions de personnes déplacées à travers le monde, nous appelons à la création d'un cadre ou d'un protocole qui permettrait à ces personnes d'être autonomes sur le plan économique et social et les aiderait à se réinsérer dans leur nouvel environnement et leur nouvelle communauté.

La Fondation Al-Khoei prie instamment le Conseil :

D'établir un protocole international qui protégerait les femmes et les enfants des violences dans les zones de conflit;

D'élaborer un cadre de développement durable qui permettrait aux femmes, et en particulier aux veuves, d'être indépendantes sur le plan économique et social dans les zones qui ont connu des conflits;

De déployer des stratégies humanitaires pour aider les personnes déplacées dans leur propre pays;

Prie les États Membres de vaincre de manière collective les groupes extrémistes et de mettre un terme à leur avancée en Iraq et en Syrie;

Exhorte les États Membres à démanteler le réseau de médias sociaux des groupes terroristes et extrémistes et d'autres organisations similaires, afin de prévenir la propagation de l'idéologie extrémiste;

De veiller à la préservation des minorités ethniques en Iraq, minorités qui sont parmi les plus anciennes communautés existantes, et promouvoir leur identité;

D'exiger des réformes éducatives au Moyen-Orient afin d'encourager la liberté de religion, la pluralité, le respect des traditions religieuses et des minorités et s'abstenir d'utiliser du matériel pédagogique pour prêcher la haine et la discorde;

De mettre en œuvre des mécanismes afin de rendre responsables les acteurs non étatiques de leurs crimes;

De mettre au point des instruments internationaux comportant des mécanismes appropriés de protection du patrimoine et des lieux sacrés d'Iraq et du monde entier;

Nous appelons à promouvoir une protection législative égale pour personnes déplacées dans leur propre pays et les minorités ethniques et religieuses et à combattre l'impunité des violences ciblées partout dans le monde.